

Procédures non déconcentrées						
	DG	Procédures	Annexe 97-1200	TEXTE	Nouvelle disposition // annexe 97-1200	Nombre de décisions 2018
1	CNC	Etablissement de la liste des œuvres cinématographiques d'art et d'essai.	OUI	Décret n° 2002-568 du 22 avril 2002 portant définition et classement des établissements cinématographiques d'art et d'essai (art, 2)	Article D210-5 du code du cinéma et de l'image animée, crée par le décret n°2014-794 du 9 juillet 2014	600
2	CNC	Dérogation au délai entre le visa d'exploitation d'une œuvre cinématographique et la date de sa première diffusion à l'antenne.	OUI	Décret n° 87-36 du 26 janvier 1987 modifié pris pour l'application des articles 27-1 et 70 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication abrogé	Art, L, 233-1 du code du cinéma et de l'image animée Accord pour le réaménagement de la chronologie des médias du 6 septembre 2018 étendu par arrêté du 25 janvier 2019	0
3	DGCA	Habilitation des écoles nationales, régionales et municipales d'art.	OUI	Décret n° 88-1033 du 10 novembre 1988 portant organisation de l'enseignement des arts plastiques dans les écoles nationales, régionales et municipales d'art habilitées par le ministre chargé de la culture abrogé par décret n° 2013-156	Arrêté du 13 juillet 2018 fixant la liste des établissements d'enseignement supérieur relevant du ministère chargé de la culture et fixant la liste de leurs unités de recherche	4
4	DGCA	Décision d'habilitation d'un centre de formation à délivrer le diplôme d'Etat de professeur de musique.	OUI	Arrêté du 16 décembre 1992 relatif aux conditions requises pour l'habilitation d'un centre de formation à délivrer le diplôme d'Etat de professeur de musique	Supprimé par arrêté du 05/05/11 et remplacé par l'arrêté du 26 octobre 2018 fixant les modalités de l'évaluation des formations dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques dans le cadre d'une demande d'accréditation en vue de la délivrance de diplômes nationaux relevant du ministère chargé de la culture autres que ceux conférant un grade défini à l'article L. 613-1 du code de l'éducation	4
5	DGCA	Décision d'habilitation d'un conservatoire national supérieur de musique à délivrer le certificat d'aptitude aux fonctions de professeur des écoles de musique contrôlées par l'Etat.	OUI	Arrêté du 16 décembre 1992 relatif aux conditions requises pour l'habilitation d'un conservatoire national supérieur de musique à délivrer le certificat d'aptitude aux fonctions de professeur des écoles de musique contrôlées par l'Etat	Remplacé par arrêté du 13 juillet 2018	0
6	DGCA	Dispense de l'examen d'aptitude technique et reconnaissance d'équivalence d'unités de valeur pour la formation préparatoire au diplôme d'état de professeur de danse	NON	L362-1 Code éducation (CE)		31
7	DGCA	Dispense du diplôme d'État de professeur de danse au titre de la renommée particulière et/ou de l'expérience confirmée en matière d'enseignement de la danse et reconnaissance d'équivalence au diplôme d'état de professeur de danse	NON	L362-1 CE		73
8	DGCA	Habilitation à dispenser la formation conduisant à la délivrance du diplôme d'État de professeur de danse	NON	L362-1 CE		4
9	DGCA	Reconnaissance de qualifications professionnelles en vue du libre établissement pour exercer la profession de professeur de danse en France	NON	L362-1-1 CE, art. 6 Arrêté du 23 décembre 2008 relatif aux conditions d'exercice de la profession de professeur de danse applicables aux ressortissants d'un état membre de la Communauté européenne ou d'un autre état partie à l'accord sur l'Espace économique européen		5
10	DGCA	Reconnaissance d'équivalence au diplôme d'état de professeur de danse	NON	Art. 17 arrêté de 1995 - Art. 25 arrêté du 20/7/15		73
11	DGCA	Dispense du diplôme d'État de professeur de danse au titre de la renommée particulière et/ou de l'expérience confirmée en matière d'enseignement de la danse	NON	Art. 18 arrêté de 1995 - Art. 25 arrêté de 2015		73
12	DGCA	Fixation d'une liste de diplômes reconnus	OUI	Arrêté du 22 avril 1994 modifié relatif au certificat d'aptitude aux fonctions de directeur des écoles nationales de musique et de danse et des conservatoires nationaux de région et au certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de musique ou de danse des écoles territoriales de musique, de danse et d'art dramatique	Texte en cours de refonte	0

13	DGCA	Attribution, retrait, refus de renouvellement de la licence d'agent artistique visée à l'article L. 762-3 du code du travail.	OUI	R. 7121-4 du code du travail : Le ministre chargé de la culture délivre un document attestant de l'inscription sur le registre, le cas échéant par voie électronique	L111-7-2 et R111-12-3 CP	0
14	DGLFLF	Agrément donné aux associations de défense de la langue française pour exercer les droits reconnus à la partie civile (arrêté conjoint du ministre de la justice et du ministre chargé de la francophonie)	OUI	Décret n° 95-240 du 3 mars 1995 pris pour l'application de la loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française		4
15	DGMIC	Décision d'attribution de la subvention d'installation aux services de radio mentionnés à l'article 80 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication.	OUI	Décret n° 2006-1067 du 25 août 2006 pris pour l'application de l'article 80 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication		1479
16	DGMIC	Décision d'attribution de la subvention d'équipement aux services de radio mentionnés à l'article 80 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication.	OUI	Décret n° 2006-1067 du 25 août 2006 pris pour l'application de l'article 80 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication		0
17	DGMIC	Décision d'attribution de la subvention d'exploitation aux services de radio mentionnés à l'article 80 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication.	OUI	Décret n° 2006-1067 du 25 août 2006 pris pour l'application de l'article 80 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication		0
18	DGMIC	Décision d'attribution de la subvention sélective à l'action radiophonique aux services de radio mentionnés à l'article 80 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication.	OUI	Décret n° 2006-1067 du 25 août 2006 pris pour l'application de l'article 80 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication		0
19	DGMIC	Décision d'attribution de la subvention d'installation aux services de radio mentionnés à l'article 80 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication en cas de contrat de location-gérance.	OUI	Décret n° 2006-1067 du 25 août 2006 pris pour l'application de l'article 80 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication		0
20	DGMIC	Aides au titre du fonds de soutien à l'innovation	NON	décret n° 2012-484 du 13 avril 2012 relatif à la réforme des aides à la presse, au fonds stratégique pour le développement de la presse et au fonds de soutien à l'émergence et à l'innovation dans la presse		55
21	DGMIC	Aide au titre du fond d'aide au portage de la presse	NON	Décret n°98-1009 du 6 novembre 1998 relatif au fonds d'aide au portage de la presse		125
22	DGMIC	Aide au titre du fonds d'aide aux quotidiens locaux d'IPG	NON	Décret n°89-528 du 28 juillet 1989 instituant une aide aux quotidiens régionaux, départementaux et locaux d'information politique et générale à faibles ressources de petites annonces		15
23	DGMIC	Aide au pluralisme de la presse périodique locale	NON	Décret n°2004-1312 du 26 novembre 2004 relatif au fonds d'aide au pluralisme de la presse périodique régionale et locale modifié par le décret 2016-116		2400
24	DGMIC	Inscription registre CPPAP	NON	Art. 5 du décret n°97-1065 du 20 novembre 1997 relatif à la commission paritaire des publications et agences de presse : délivrance d'un agrément pour 5 ans		2500
25	DGMIC	Agrément agence de presse ou service de presse en ligne (SPL)	NON	Ordonnance 45-2646 : liste établie par arrêté conjoint des ministres chargés de la communication et du budget, pris sur proposition d'une commission présidée par un membre du Conseil d'Etat et comprenant en nombre égal, d'une part, des représentants de l'administration et, d'autre part, des représentants des agences de presse + loi 86-897 définissant les SPL, Décret 97-1065		450
26	DGP	Agrément des officiers qui peuvent assurer la conception des travaux de la défense nationale (arrêté pris conjointement avec le ministre chargé de la défense).	OUI	Décret n° 78-69 du 20 janvier 1978 pris pour l'application des dispositions de l'article 36 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture est abrogé	Décret n° 2011-825 du 7 juillet 2011 pris pour l'application de l'article 36 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture	2

27	DGP	Accréditation des écoles d'architecture à délivrer les diplômes des premiers et deuxièmes cycles des études d'architecture (arrêté conjoint des ministres chargés de l'architecture et de l'enseignement supérieur)	OUI	Décret n° 97-1096 du 27 novembre 1997 relatif aux études d'architecture abrogé	Articles R. 672-1 et suivants du code de l'éducation.	4
28	DGP	Octroi et retrait de l'agrément pour les opérateurs d'archéologie préventive (arrêté conjoint du ministre chargé de la culture et du ministre chargé de la recherche).	OUI	Décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive	R 522-9 CP	17
29	DGP	Reconnaissance des qualifications professionnelles des personnes physiques ressortissantes des Etats membres de la Communauté européenne ou d'un autre Etat membre de l'Espace économique européen pour l'exercice de la profession d'architecte en France.	OUI	Décret n° 2009-1490 du 2 décembre 2009 relatif à la reconnaissance des qualifications professionnelles pour l'exercice de la profession d'architecte	Art 10 3° de la Loi n°77-2 du 3 janvier 1977	36
30	DGP	Reconnaissance des références professionnelles des personnes physiques ressortissantes des Etats membres de la Communauté européenne ou d'un autre Etat membre de l'Espace économique européen pour l'exercice de la profession d'architecte en France.	OUI	Décret n° 2009-1490 du 2 décembre 2009 relatif à la reconnaissance des qualifications professionnelles pour l'exercice de la profession d'architecte	Art 10 4° de la Loi n°77-2 du 3 janvier 1977	16
31	DGP	Autorisation d'un architecte non ressortissant d'un Etat membre de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen à réaliser en France un projet déterminé.	OUI	Décret n° 2009-1490 du 2 décembre 2009 relatif à la reconnaissance des qualifications professionnelles pour l'exercice de la profession d'architecte	Art 11 al3 de la Loi n°77-2 du 3 janvier 1977	1
32	DGP	Récompense de l'inventeur d'un vestige immobilier découvert fortuitement	NON	Article R 541-4 du CP	Article R 541-4 du CP	2
33	DGP	Agrément des techniciens-conseils pour les orgues protégées au titre de la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques.	OUI	Décret n° 95-501 du 26 avril 1995 relatif aux missions et rémunérations des techniciens-conseils pour les orgues protégées au titre de la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques	R 622-59 du CP, décret du 22 juin 2009 modifié par le décret du 22 juin 2016, arrêté du 23 février 2017	2
34	DGP	Reconnaissance de la qualification professionnelle d'un ressortissant d'un Etat membre de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en vue de l'exercice de l'activité de restauration	OUI	Décret n° 2002-628 du 25 avril 2002 pris pour l'application de la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France	L 452-1, R 452-11 CP	16
35	DGP	Octroi et retrait de l'habilitation des services archéologiques des collectivités territoriales.	NON	Décret n° 2002-89 du 16 janvier 2002 pris pour l'application de la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 et relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive	L 522-8 CP	13
36	DGP	Transfert de propriété d'archives d'origine privée appartenant au domaine public entre personnes publiques.	OUI	Décret n° 2018-630 du 17 juillet 2018 portant diverses dispositions communes à l'ensemble du patrimoine culturel, R. 212-95 CP	R 212-95	0
37	DGP	Décisions relatives aux architectes en chef des MH	NON	Décret n° 2007-1405 du 28 septembre 2007 portant statut particulier du corps des architectes en chef des monuments historiques	Décret 2007-1405 du 28 septembre 2007	2
38	DGP	FNAP (fonds national d'archéologie préventive) - subventions relatives à l'archéologie préventive	NON	L 524-14 CP		37
39	DGP	Classement et déclassé des archives privées comme archives historiques	NON	L212-15 CP et L 212-26 CP	L212-15 CP et L 212-26 CP	2
40	DGP	Autorisation de travaux sur des archives classées comme archives historiques	NON	L212-25 CP	L212-25 CP	0

41	DGP	Autorisation de réaliser en France un projet architectural déterminé sans inscription au tableau des architectes		Art 11 de la loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture		1
42	DGP	Désignation des experts en patrimoines spécifiques : patrimoine instrumental (campanaire...), patrimoine industriel, scientifique et technique (maritime, ferroviaire, aéronautique, hippomobile, automobile...)			A 614-1 code de l'urbanisme	2
43	DGP	Exercice par l'Etat du droit de préemption pour le compte d'une personne morale de droit privé propriétaire d'une collection affectée à un musée de France.	NON	articles L. 123-1 et R123-1 CP		5
44	DGP	Reconnaissance des qualifications professionnelles en vue de procéder à la restauration d'un bien faisant partie des collections des musées de France ou d'exercer la responsabilité scientifique d'un musée de France		Article 6 de la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France	L 442-8, R442-5 et R 442-6 CP	22
45	DGP	Dispense de souscription d'assurance pour les prêts d'œuvres appartenant aux collections d'un musée national.	NON	Article D. 423-8, alinéa 2 CP	Article D. 423-8, alinéa 2 CP	11
46	DGP	Approbation de la cession de biens appartenant aux collections des musées de France.	NON	Article L 451-10 et R. 451-25 CP	Article L 451-10 et R. 451-25 CP	0
47	DGP	Demande d'agrément pour se constituer partie civile par les associations de défense patrimoniale			R114-13 CP	0
48	DGP	Interdiction d'accès dans les locaux où sont consultées les archives publiques			L.212-36 et R.212-36 CP	0
49	DGP	Approbation de la cession de biens de collections des musées de France appartenant aux personnes morales de droit privé à but non lucratif			R451-25 CP	0
50	DGP	Attribution du label Pole national de référence		Décret n° 2017-469 du 31 mars 2017 relatif aux labels Pôle national de référence et Pôle national de référence numérique	L451-12 et R451-37 CP	0
51	DGP	Autorisation d'installation à perpétuelle demeure d'un objet mobilier dans un monument historique classé.	OUI	Décret du 18 mars 1924 modifié portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques	R 621-11 et R 621-13 CP	0
52	DGP	Désignation de l'expert prévu pour l'application des articles 5, 11 ou 16 de la loi validée du 27 septembre 1941.	OUI	Décret du 19 avril 1947 modifié concernant les expertises des objets provenant de fouilles archéologiques	Abrogé par décret code du patrimoine (R. 545-2 6° du CP)	0
53	DGP	Décision de faire exécuter des fouilles sous la responsabilité de l'Etat, de conclure la convention maritime prévue à l'alinéa 3 de l'article 7 de la loi n° 89-874 du 1er décembre 1989 et de faire procéder à l'exécution de fouilles de sauvetage urgentes.	OUI	Décret n° 91-1226 du 5 décembre 1991 modifié pris pour l'application de la loi n° 89-874 du 1er décembre 1989 relative aux biens culturels maritimes et modifiant la loi du 27 septembre 1941 portant réglementation des fouilles archéologiques	R 532-11 du CP	0
54	DGP	Habilitation des écoles d'architecture à organiser un troisième cycle d'études conduisant au diplôme d'architecte DPLG.	OUI	Décret n° 97-1096 du 27 novembre 1997 relatif aux études d'architecture	Abrogé	0
55	DGP	Autorisation de signer un chantier subaquatique à vocation culturelle ou artistique délivrée aux personnes non titulaires du certificat d'aptitude	OUI	arrêté interministériel du 28 janvier 1991 modifié définissant les modalités de formation à la sécurité des personnels intervenant dans les opérations hyperbares	Remplacé par arrêté 12/12/2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare	0

56	DGP	Prescription de mesures de détection, conservation ou sauvegarde par l'étude scientifique des vestiges archéologiques menacés par les travaux sur des biens culturels maritimes.	OUI	Décret n° 2002-89 du 16 janvier 2002 pris pour l'application de la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 et relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive	R.523-1 du CP	0
57	DGP	Evaluation de l'importance d'une découverte archéologique	OUI	Décret n° 2002-89 du 16 janvier 2002 pris pour l'application de la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 et relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive	Article L541-4 et suivants du CP	0
58	DGP	Modalités de réalisation du diagnostic relatif à un aménagement réalisé par tranche lorsque le projet d'aménagement est prévu sur le domaine public maritime	NON	R 522-1 et R523-23 du CP	R 522-1 et R523-23 du CP	7
59	DGP	Autorisation de fouille préventive lorsque les projets d'aménagement sont prévus sur le domaine public maritime	NON	R523-46 CP	R523-46 CP	0
60	DGP	Certificat relatif à la libération de terrain lorsque les projets d'aménagement sont prévus sur le domaine public maritime	NON	R523-59 CP	R 522-1 et R523-59 CP	1
61	DGP	Autorisation d'affichage sur un immeuble classé, avec évocation par le ministre chargé de la culture	NON	R621-87 CP	R621-87 CP	0
62	DGP	Autorisation de travaux sur un objet mobilier classé au titre des monuments historiques, avec évocation par le ministre chargé de la culture	NON	L 622-7 et R 622-11	L 622-7 et R 622-11	0
63	DGP	Autorisation de travaux sur un orgue classé au titre des monuments historiques, avec évocation par le ministre chargé de la culture	NON	L 622-7 et R 622-11	L 622-7 et R 622-11	0
64	DGP	Visa de la liste des archives publiques dont l'élimination est envisagée.	NON	Article R. 212-14, alinéa 7 CP	Article R. 212-14, alinéa 7 CP	2500
65	DGP	Communication d'archives publiques par les administrations et les établissements publics à caractère administratif de l'Etat	NON	L213-1 CP	L213-1 CP	
66	DGP	Communication d'archives privées par les administrations et les établissements publics à caractère administratif de l'Etat	NON	L213-6 CP	L213-6 CP	
67	DGP	Autorisation de fouilles ou de sondages programmés	NON	R531-1 CP	R531-1 CP	1000
68	DGP	Reconnaissance d'équivalence de qualifications professionnelles pour assurer la responsabilité des activités scientifiques d'un musée de France (décision prise, le cas échéant, conjointement avec le ministre concerné).	OUI	Décret n° 2002-628 du 25 avril 2002 pris pour l'application de la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France abrogé par le décret n° 2011-574 du 24 mai 2011 relatif à la partie réglementaire du code du patrimoine (livres Ier à VI)	L. 442-8, R 442-5, 2° CP	9
69	DGP	Décision sur les offres de vente de biens déclassés, en application du II de l'article 11 de la loi n° 2602-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France.	OUI	Décret n° 2002-628 du 25 avril 2002 pris pour l'application de la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France abrogé par le décret n° 2011-574 du 24 mai 2011 relatif à la partie réglementaire du code du patrimoine (livres Ier à VI) .	L. 451-6, D 451-22 CP	0
70	DGP	Désignation de la collectivité territoriale à laquelle peut être proposé le transfert de la propriété d'un bien, en application de l'article 13 de la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France (décision prise, le cas échéant, conjointement avec le ministre concerné).	OUI	Décret n° 2002-628 du 25 avril 2002 pris pour l'application de la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France abrogé par le décret n° 2011-574 du 24 mai 2011 relatif à la partie réglementaire du code du patrimoine (livres Ier à VI) .	L.451-9, R 451-24 CP	15

71	DGP	Habilitation des établissements publics à caractère scientifique et culturel à délivrer des diplômes d'architecture	NON		Art R.672-7 code de l'éducation	1
72	SG	Nomination du médiateur chargé de favoriser la résolution des différends relatifs à l'autorisation de retransmission par câble simultanée, intégrale et sans changement, sur le territoire national à partir d'un Etat membre de la Communauté européenne.	OUI	décret pris pour l'application des articles L. 132-20-2 et L. 217-3 du code de la propriété intellectuelle - Articles R. 324-1 à R. 324-12 CPI		0
73	SG	Agréments d'organismes de gestion collective droits d'auteurs	NON	L 122-10 CPI, L123-7, L 132-20-1, L 133-2, R 329-3		2
74	SG	Assimilation au bénéfice du droit de suite au profit des artistes étrangers résidant en France et participant à la vie culturelle française depuis au moins 5 années	NON	L122-8 CPI		5
75	SG	Extension de la durée de protection du droit d'auteur pour les ayants-droit d'auteurs morts pour la France.	NON	L123-10 CPI		0
76	SG	Opposition à la création d'un organisme de gestion collective . Envoi obligatoire des projets de statutset de règlements généraux au ministère chargé de la culture. Dans les deux mois de leur réception le ministre peut saisir le tribunal de grande instance au cas où des motifs réels et sérieux s'opposeraient à la création d'une société de perception et de répartition des droits.	NON	L321-3 CPI		0
77	SG	Modification statutaires et de règlements généraux des organismes de gestion collective	NON	L326-9 à L. 326-13 CPI		6
78	SG	Agrément des agents assermentés, chargés de rapporter la preuve de la matérialité de toute infraction aux dispositions du code de la propriété intellectuelle, et désignés par le Centre national du cinéma et de l'image animée, les organismes de défense professionnelle et les sociétés de perception et de répartition des droits.	NON	L331-2, R 331-1 CPI		40
79	SG	Inscription sur la liste des personnes habilitées à mettre en œuvre l'exception au droit d'auteur et aux droits voisins au profit des personnes handicapées	NON	R122-15 à 18 CPI		40
80	SG	Organismes agréés pour la gestion du droit de reproduction par reprographie L 122-12 du CPI et R322-1 à R 322-4 CPI	NON	L 122-12 du CPI et R322-1 à R 322-4 CPI		10
81		Autorisation des personnes morales visées à l'article 6 b de la loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 pour assurer la mission de conduite d'opération, et retrait de cette admission (arrêté conjoint du ministre chargé de l'architecture et des ministres intéressés).	OUI	Décret n° 86-664 du 14 mars 1986 déterminant les conditions dans lesquelles les personnes morales visées à l'article 6 (b) de la loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'ouvrage privée peuvent assurer la conduite d'opération	Abrogé par le code de la commande publique (1er avril 2019)	
82		Agrément des personnes morales visées à l'article 6 c de la loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 pour continuer les missions de conduite d'opération, et retrait de cet agrément (arrêté conjoint du ministre chargé de l'architecture et des ministres intéressés).	OUI	Décret n° 86-665 du 14 mars 1986 déterminant les conditions dans lesquelles les personnes morales visées à l'article 6 (c) de la loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'ouvrage privée peuvent continuer d'assurer la conduite d'opération	Abrogé par le code de la commande publique (1er avril 2019)	
83		Agrément nécessaire à l'activité d'hébergement de données de santé à caractère personnel sur support papier	OUI	Art. R. 1111-16 CSP		

84		Agrément de la sanction des cursus à finalités diverses.	OUI	Décret n° 88-1033 du 10 novembre 1988 portant organisation de l'enseignement des arts plastiques dans les écoles nationales, régionales et municipales d'art habilitées par le ministre chargé de la culture abrogé par décret n° 2013-156	D 759-5 et suivants du code de l'éducation- Arrêté du 13 juillet 2018 fixant la liste des établissements d'enseignement supérieur relevant du ministère chargé de la culture et fixant la liste de leurs unités de recherche	
85		Reconnaissance de la qualification d'un ressortissant d'un Etat membre de la Communauté européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en application de l'article 3 (6-2, c) de la loi n° 46-9942 du 7 mai 1946 modifiée instituant l'ordre des géomètres experts et décisions relatives à cette reconnaissance.	OUI	Décret n° 96-478 du 31 mai 1996 portant règlement de la profession de géomètre expert et code des devoirs professionnels		
86		Agrément de certains organismes chargés de dispenser une formation en matière d'hygiène et de sécurité aux représentants des personnels siégeant aux comités d'hygiène et de sécurité.	OUI	décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique	modifié par Décret n° 2016-1403	
87		Décisions d'exclusion temporaire ou définitive d'une entreprise des marchés passés avec l'Etat et ses établissements publics autres que ceux ayant un caractère industriel et commercial, en cas d'inexactitude des renseignements prévus aux 2°, 3°, 4°, 5°, 6° de l'article 50 du code des marchés publics.	OUI	Code de la commande publique		
88		Décisions relatives aux établissements publics de l'Etat dont les attributions ou les activités ne s'exercent pas au plan national.	OUI	Code de la commande publique		
89		Mise en demeure et sanctions	OUI	Décret n° 2006-1464 du 28 novembre 2006 relatif à la promotion des économies d'énergie dans les messages publicitaires des entreprises du secteur énergétique		
90		Décisions permettant de déroger, à titre expérimental, à certaines règles de construction.	OUI	Décret n° 2017-1044 du 10 mai 2017 portant expérimentation en matière de construction	Abrogé par le décret 2019-184	0
91		Inscription en école nationale supérieure d'architecture.	NON	Article R. 672-9 code éducation	L. 123-1 et R123-1 CP	
92		Inscription aux cycles de formation professionnelle continue en architecture.	NON	Article R. 672-10 CE		